

Reconstitutions après sinistres

Jacky PAGES

Sont présentés ici cinq chantiers significatifs de lutte contre l'incendie où le contre-feu a été utilisé en association avec les autres moyens d'intervention, terrestres et aériens. Réalisés dans les Cévennes peu accessibles et en plaine (Valliguières à l'ouest d'Avignon), ces cas concrets sont présentés et analysés à l'occasion des stages départementaux et des formations réalisées à Valabre. Ils montrent l'extrême diversité des situations : relief, (accessibilité, lignes d'appui), végétation (landes, forêts, reboisements à préserver), vent (vitesse, changement), saison (incendie d'été, écoubage hivernal mal contrôlé), heure (jour ou nuit) et contexte des chantiers (disponibilité en véhicules, en avions, en personnel, en moyens de débroussaillage).

Arrigas
avril 1984

Descriptif

- Écoubage par des forestiers. Feu contrôlé par les sapeurs-pompiers en ligne de crête plus forestier.
- Allègement du dispositif sapeurs-pompiers, cause finance. Feu contrôlé déborde dans la partie est, ensuite ouest, du fait du regroupement sur le front est des forestiers et des 2 sapeurs-pompiers.
- Alerte 17 h 30 pour renfort.
- Demande appui aérien à 18 h 15.
- Largage en partie nord et ouest.
- Étouffement Sud-Ouest et Est.
- Allumage d'un contre-feu en partie sud.
- Maître du feu vers 22 h.
- Feu éteint à 24 h.
- Surveillance.

Observations

Préparation par le feu de 8 ha de genêt purgatif par un entrepreneur en vue de reboisement pour un regroupement forestier. Demande de concours pour la partie la plus difficile au corps de sapeurs-pompiers. Ouverture d'une tranchée. Intervention des pompiers en partie haute jusqu'à 13 h, les 10 ouvriers forestiers devant ensuite redescendre les flancs et ceinturer la parcelle. Restaient deux pompiers avec des pos-

tes radios, mais tout devait bien se passer. Vers 16 h, pour gagner du temps, le feu a été mis dans la parcelle et non sur le pare-feu; le feu a couru dans la pente; le personnel s'est déplacé sur le côté le plus menacé et le feu est passé de l'autre côté ! L'appui des moyens aériens a permis de maîtriser les secteurs les plus difficiles avant la nuit. Mais en partie basse, il y avait ensuite un reboisement inaccessible à protéger, d'où l'ouverture d'une tranchée en appui à un ruisseau et allumage.

Mandagout
avril 1982

Descriptif

- Écoubage en avril 1982, ayant débordé.
- Appel 16 h, par propriétaire (cheminement pour aller alerter).
- 16 h 40, arrivé des sapeurs-pompiers.
- Alerte rouge et demande de renfort.
- 18 h, arrivée des 2 canadairs, écopage au lac Salagou, 30 mn.
- Attaque directe par moyen aérien et troupe au sol.
- Point d'attaque moyens aériens : ligne de crête et lisière est.
- 20 h, départ moyens aériens.
- Extinction poursuivie par les établissements.
- 21 h 15, débordement du feu dans le secteur ouest en franchissant un talweg.
- 21 h 30, repli et allumage du contre-feu à l'appui de la piste.
- 23 h 30, maître du feu.
- Surveillance.
- Surface brûlée : 45 ha.

Observations

Nettoyage d'une châtaigneraie par incinération de petits tas; le feu est devenu courant. Grandes difficultés d'accès; pour rejoindre deux points de l'incendie : 15 km, soit presqu'une heure dans les conditions des Cévennes. En présence du sous-préfet, allumage du contre-feu en assurant avec des engins et des établissements de façon à préserver la plantation voisine. Avec le panache de fumée et la chaleur et malgré d'importants moyens, il eut été impossible de bloquer le feu en attaque directe à l'eau.

Saint-Martial
avril 1987

Descriptif

- Appel 20 h pour feu de forêt.
- Arrivée 20 h 40, feu situé dans une zone inaccessible aux engins d'incendie en partie est; partie ouest une piste longe la ligne de crête.
- Le feu progresse de l'Est vers l'Ouest.
- Allumage à 21 h d'un contre-feu le long de la piste et poursuivi sur la ligne de crête, en redescendant côté sud et une partie est.
- Secteur nord, attaque directe avec des établissements et poursuivi par la dispersion des végétaux et étouffement.
- 24 h, maître du feu.
- Surface brûlée : 24 ha.

Observations

Feu criminel à plusieurs reprises; genêt très dense, riche en sangliers. Tiré 700 à 800 m d'établissements dans la partie inaccessible, en pleine nuit pour tenir le contre-feu. Puis ouverture, aisée et très rapide, d'un pare-feu avec des râteaux dans une châtaigneraie, allumage et contrôle à la batte à feu uniquement. En arrivant sur une végétation plus dense, ouverture à la tronçonneuse et à la débroussaillouse. Maîtrise des 24 ha en 3 h 20, de nuit.

Arphy
16, 17, 18 décembre 1985

Descriptif

- Appel 15 h 30 pour feu de brousse-saillies.
- Arrivée à 16 h, le feu a sauté la route et progresse vers le col d'Arphy, zone inaccessible.
- Demande appui aérien et renfort terrestre.
- 21 maître du feu.
- 1 h, rentrée des secours le 17.
- 3 h, appel pour feu de forêt, à l'arrivée le feu a 200 m de front.
- 8 h, maître du feu.
- Surveillance jusqu'à 21 h.
- Reprise 2 h du matin le 18.
- Demande de renfort.
- Ouverture d'une tranchée pare-feu et allumage d'un contre-feu sur le secteur sud et ouest le long de la piste et de la route D 48.
- 12 h, feu éteint, surveillance assurée jusqu'au 19 à 10 h. Surface brûlée 100 ha.
- Le 20 à 15 h, départ du feu en plein massif, 1 000 m² brûlés.

Observations

Après trois reprises, le Corps pensait à un feu d'humus et pensait mal faire son travail ! D'où constitu-

tion d'une tranchée grattée jusqu'au sol minéral et allumage d'un contre-feu. Le quatrième départ a été identifié comme volontaire par des promeneurs et confirmé par le sens de son développement !

Valliguières
août 1979

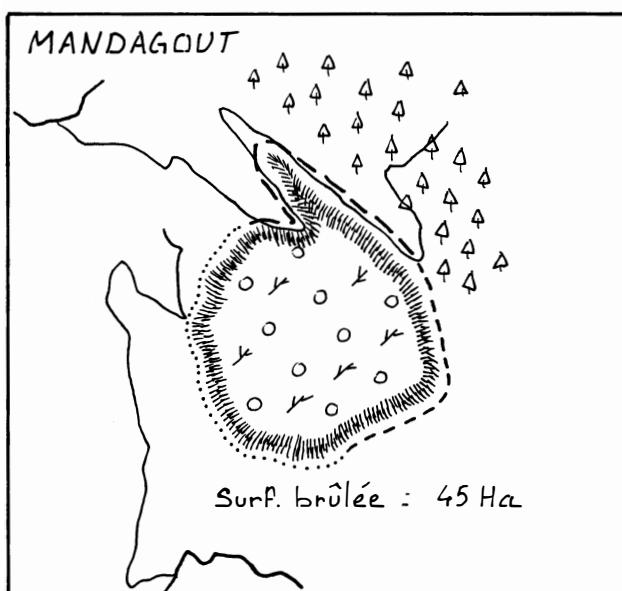
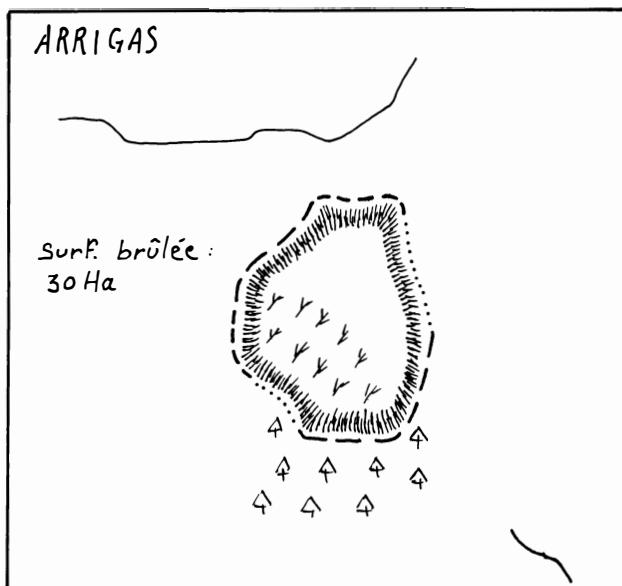
Descriptif

- Départ du feu vers 15 h.
- Demande de renfort aérien et terrestre.
- Possibilité d'allumer un contre-feu le long de la route nationale. Vers 18 h, désaccord entre 2 officiers, pas de contre-feu, attaque directe avec des établissements.
- Le feu saute la route nationale et se dirige vers Saint-Hilaire-d'Ozillan.
- Le lendemain 15, relève des officiers et du personnel (recadrage de l'opération après reconnaissance avec le directeur).
- Le feu se dirige vers l'autoroute.
- 16 h, allumage d'un contre-feu le long de l'autoroute.
- Attaque directe sur le flanc est, allumage d'un contre-feu le long d'une piste côté est.
- Attaque par les moyens aériens côté ouest ainsi que par les moyens terrestres.
- 23 h, maître du feu.
- Surface brûlée 1 000 ha.

Observations

Vent perpendiculaire à l'autoroute où la circulation est interdite. Changement de commandement dans l'après-midi. Massif riche en crevasses et donc difficile d'accès. Allumage d'un contre-feu entre 500 à 1 000 m au-devant du front, le long de l'autoroute pour stopper la progression. Ensuite attaque des flancs avec ouverture sur un tronçon d'une tranchée par une équipe cévenole et allumage. Il y a de forte chance que le feu ait été bloqué par un contre-feu sur la route nationale. Et dans le cas contraire, par manque de temps par exemple, le résultat en eût été similaire. Il y a eu reconnaissance aérienne préalable pour s'assurer qu'il n'y ait personne.

J.P.



—	Route départementale		Limite de l'incendie
— —	Piste	○○○	chataigniers
— — —	Contre-feu	YYYY	genêts
· · · + + +	Tranchée pare-feu	Y Y Y	
.....	Abaque terrestre	↑↑↑	plantation de résineux
---	Moyens aériens	↑↑↑	

